

6- Questions pratiques

✓ A- Comment peut-on rouler au Superéthanol-E85 ?



Pour utiliser le Superéthanol-E85, il faut un véhicule flex-E85 d'origine ou bien un véhicule essence muni d'un boîtier E85 homologué par l'État et posé par un installateur agréé.

✓ B- Avec un véhicule flex-E85, d'origine ou muni d'un boîtier E85 homologué, faut-il toujours utiliser du Superéthanol-E85 ?



Non. En plus du Superéthanol-E85, on peut aussi utiliser n'importe quelle essence (SP98, SP95 ou SP95-E10) dans le même réservoir et dans n'importe quelle proportion. Il n'y a donc aucun risque de manquer de carburant.

✓ C- Quels sont les fabricants de boîtiers homologués et où trouver les installateurs agréés ?



La liste officielle des fabricants de boîtiers E85 homologués par l'État est disponible sur le site www.infoe85.fr. La liste des installateurs agréés est disponible sur les sites web de ces fabricants.

✓ D- Peut-on avoir des aides pour faire installer un boîtier E85 homologué par l'État ?



Oui. Les régions Grand Est, Hauts-de-France et Région Sud, ainsi que des départements et des communes, proposent des aides à la conversion. Plus d'informations sur www.bioethanolcarburant.com.

7- Où trouver les stations E85 ?

Le Superéthanol-E85 est de plus en plus disponible en stations-service. **Plus d'une station sur cinq** le propose, soit plus de 1850 stations en juillet 2020.



✓ Pour trouver la station la plus proche, consultez le site www.bioethanolcarburant.com ou téléchargez l'application « Mes stations E85 » disponible sur Android et iOS. Disponible sur



App Store



Google Play

Roulez au **Superéthanol-E85** :
plus vert et moins cher

Retrouvez la communauté
« Superéthanol-E85 France »
sur les réseaux sociaux



Communauté

**Super
éthanol
E85**

Roulons plus vert
et moins cher



Pour en savoir plus :

www.infoe85.fr - www.bioethanolcarburant.com
www.snppa.fr - www.prix-carburants.gouv.fr

Superéthanol

E85



Plus vert

Moins cher

Pour les **véhicules essence flex-E85**,
d'origine ou équipés
d'un boîtier de conversion E85

1- Qu'est-ce que le Superéthanol-E85 ?

Le Superéthanol-E85 est un carburant de type essence qui contient entre 65 % et 85 % de bioéthanol en volume, le complément étant de l'essence Sans Plomb 95. « E85 » vient d'E pour Éthanol et de 85 pour 85 %.

Qu'est-ce que le bioéthanol ?



- ✓ Le bioéthanol est un carburant renouvelable. C'est un alcool produit en France par la fermentation des sucres et de l'amidon contenus dans les betteraves sucrières, les céréales cultivées en France et dans les résidus de leur transformation en produits alimentaires. Le reste des plantes sert à l'alimentation humaine (sucre et amidon) et à l'alimentation animale (pulpes de betteraves et drêches de céréales). Le bioéthanol représente moins de 1 % de la surface agricole utile française.

Quelle est sa performance ?



- ✓ La surconsommation par rapport au SP95 est en général de 25 % (source : IFPEN 2008) et dépend du véhicule et de la conduite.
- ✓ L'éthanol est très performant car il apporte son indice d'octane supérieur (113 au lieu de 95 pour l'essence SP95) et refroidit 2 fois plus les moteurs que l'essence.

2- Pour quels véhicules ?



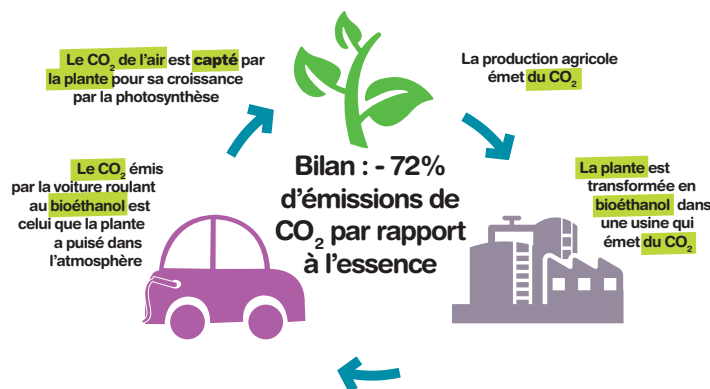
- ✓ L'usage du Superéthanol-E85 est réservé aux véhicules essence flex-E85, d'origine ou munis d'un boîtier de conversion E85 homologué par l'État. Ce boîtier doit être installé par un garage agréé par le fabricant. La case P3 de la carte grise de ces véhicules porte la mention FE, FL, FH, FG ou FN.

3- Quels sont les avantages écologiques du bioéthanol ?

Meilleur pour la qualité de l'air et le climat



- ✓ Le Superéthanol-E85 améliore la qualité de l'air. Il réduit de 90 % les émissions de particules fines par rapport à l'essence. (source : étude du Pr. Czerwinski, 2017).
- ✓ Le bioéthanol produit en Europe permet de réduire les émissions nettes de gaz à effet de serre de 72 % (source : ePURE 2019) en moyenne par rapport à l'essence.
- ✓ Le bioéthanol produit en France permet d'éviter 1 million de tonnes de CO₂ par an, soit l'équivalent de 500 000 voitures sans émissions de CO₂.



4- Quels sont les avantages du Superéthanol-E85 ?

Un carburant à prix attractif



- ✓ Un prix moyen à la pompe de 0,66 €/l (source : DGE le 3 juillet 2020).
- ✓ Plus de 450 € économisés pour 13 000 km parcourus, par rapport à l'essence (pour un véhicule qui consomme 7 l/100 km à l'essence, 8,75 l/100 km à l'E85 et le SP95-E10 à 1,32 €/l).
- ✓ Calculez vos économies avec vos paramètres sur www.bioethanolcarburant.com

Une carte grise moins chère



- ✓ La part régionale de la carte grise d'un véhicule flex-E85 est gratuite dans toutes les régions métropolitaines à l'exception de la Bretagne et du Centre-Val de Loire où elle est à moitié prix.
- ✓ Après la pose d'un boîtier E85 homologué, la réduction sur la carte grise est limitée à 750 € (source : ANTS et loi de finances 2020).

Pour l'achat d'un véhicule flex-E85 d'origine



- ✓ Les véhicules flex-E85 d'origine qui émettent moins de 250 g/km de CO₂ bénéficient d'un abatement de 40 % sur leurs émissions de CO₂ pour le calcul du malus écologique (source : article 1011 bis Code général des impôts).
- ✓ Le même abatement est appliqué pour la prime à la conversion (source : décret 2019-737 du 16 juillet 2019).

Pour les entreprises



- ✓ La TVA est déductible à 80 % pour le Superéthanol-E85 (source : article 298 du Code général des impôts).
- ✓ Les véhicules hybrides, fonctionnant à l'électricité et au Superéthanol-E85, dont les émissions sont inférieures à 120 g/km de CO₂ (en cycle WLTC) bénéficient d'une exonération de TVS (Taxe sur les Véhicules de Société) pour 12 trimestres à compter de la première mise en circulation (source : article 1010 du Code général des impôts).

5- Une filière française d'excellence



- ✓ La France est le premier producteur européen de bioéthanol. Sa consommation dépasse sa production.
- ✓ Le bioéthanol est produit dans la moitié nord de la France et dans le sud-ouest. La filière représente 9000 emplois agricoles et industriels (source : PwC 2014).
- ✓ Le bioéthanol français économise 400 000 tonnes de pétrole importé par an.